

REUNION DU GROUPE D'ANIMATION NATION/ ALEXANDRE DUMAS

COMPTE RENDU DU 13 FEVRIER 2014

Présents : Evelyne COMBIS, Pierre MASSON, Agnan NEBOR, Michèle PRISER, Nicole SUAVET. et Annyck THEVENET.

Excusées : Paul APELBAUM, Marie-Claire DEGALLIER, Carole LECLERC et Ghislaine NICOLLE.

La réunion se tient habituellement à 19H30 ; le mail de Gisèle BRISSON l'annonçait à 19H ; les participants sont arrivés en deux temps selon qu'ils avaient ou non remarqué cette modification. Cette demi-heure a été l'objet d'un échange sur les services de proximité.

1 – Services de proximité

- **Mise aux normes pour les personnes en situation de handicap :** Michèle remarque le retard et les insuffisances des adaptations nécessaires : certains immeubles et petits magasins sont impossibles à mettre aux normes ; les codes, interphones et poignées de porte sont situés trop haut pour les personnes en fauteuil ; la moindre dénivellation (trottoir, petite marche) peut être dangereuse. Les automates des postes ou du métro ne sont pas utilisables pour les handicapés visuels, sauf dans les stations Saint-Ambroise et Buzenval qui ne sont pas les plus importantes (par rapport à Voltaire : accès à la mairie).

- **Disparition des services de proximité du quartier :** centre de Sécurité sociale, services EDF et GDF, antennes du commissariat dans les quartiers, achat de carnets de timbres rouges (courrier "prioritaire", c'est-à-dire - en principe- J +1) uniquement dans les automates des postes fonctionnant avec carte bancaire, renouvellement des cartes d'identité et passeports. Evelyne et Pierre signalent que les mairies du 5^{ème} et du 12^{ème} les établissent toujours. Les conseillers présents souhaitent que la demande du retour de ce service dans l'arrondissement soit faite au nouveau maire.

2 – Visite de la Maison de quartier d'Aligre

Les conseillers qui ont participé à la visite sont persuadés que Carole LECLERC, qui a pris des notes, fera un compte rendu *. Ils répondent aux questions des autres conseillers. Cette délégation, bien qu'il n'y ait pas eu de rendez-vous préalable, a été bien accueillie et la visite a duré 3H. Cette Maison est historiquement liée à la Commune libre d'Aligre. C'est une association loi 1901 (mais non reconnue d'utilité publique) qui compte **3500 adhérents** (adhésion : 5€). La maison est ouverte de 11H à 22H grâce à 2 employés en contrat aidé à mi-temps et à un planning de bénévoles qui se relaient. Un grand nombre d'activités y sont organisées : soirée-débat le lundi, expositions, présentation de ce que les autres associations veulent faire, repas organisés le soir autour d'un film, tricot, couture, jeux de société... Le programme est présenté sur le site du Café de la Maison d'Aligre. Elle n'a pas le statut de restaurant. Café et repas (10/15 € pour une paella) sont payants.

Il reste à visiter la Maison du 14^{ème} et le Café social du 20^{ème}.

** Il semble que ce soit un malentendu. Carole a répondu qu'elle n'était pas informée qu'elle devait le faire alors que 8 personnes ont participé à la visite.*

Michèle précise que le restaurant Emeraude de la rue de Chanzy, ouvert à midi aux détenteurs de la carte, est ouvert même le soir pour les personnes vivant en hôtel. Ce n'est pas du tout le même service.

Historiquement, dans le 11^{ème}, c'est le Quartier République /St Ambroise qui a été le premier à élaborer un projet de maison de Quartier entre 2000 et 2008 ; il a été chiffré prestation par prestation ; le rôle du CICA 11 (Comité d'initiative et de Consultation d'Arrondissement) a été très important. Le CICA permet aux associations qui en font la demande de prendre part à la vie municipale en relation avec les élus.

3 – La santé dans le 11ème

Le groupe revient sur l'idée d'étudier l'offre de santé dans le 11^{ème}, compte tenu de la difficulté à obtenir un rendez-vous dans certaines spécialités médicales (ophtalmologie, gynécologie, kinésithérapie...): délais très longs, refus de prendre de nouveaux patients, médecins qui partent en retraite et ne sont pas remplacés par un confrère. On peut comparer la liste des professionnels de santé du Guide pratique 2013-2014 édité par la Mairie aux listes des pages jaunes des arrondissements de l'ouest de Paris. On peut les trouver aussi sur la base de données AMELI.fr qui indique également dans quel secteur d'honoraires le praticien se situe. Il est proposé de se répartir les spécialités pour cette recherche.

Pierre propose de faire un état précis des pharmacies ouvertes le dimanche, le soir et la nuit.

Michèle propose de nous communiquer le CR du CICA sur la santé, et le travail de la commission extra municipale de santé ainsi que l'étude sur la santé dans le Quartier Politique de la Ville (Fontaine-au-Roi).

Plus généralement, compte tenu de la volonté de faire des économies en milieu hospitalier en supprimant des services et en raccourcissant les durées de séjour, du manque de maisons de retraite médicalisées, on se pose la question des moyens qui seront disponibles pour faire face à l'allongement de la durée de vie, qui s'accompagne dans de nombreux cas de pathologies lourdes et multiples demandant un encadrement polyvalent et quotidien, souvent insuffisant pour l'aide familiale disponible.

4 – L'obsolescence programmée des appareils ménagers ou informatiques

Une autre piste de recherche intéressante...

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 13 mars à 19H30 à l' AGECA.